

INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS FEVRIER 2022

NOM et Prénom de l'enfant.....né(e) le.....

Je soussigné (e)..... demande l'inscription de mon enfant à l'accueil de loisirs le ou les jours suivants : *(je mets une X dans la ou les cases concernées)*

	MATIN 8 h 30 à 12 h 30	REPAS 12 h 30 à 13 h 30	JOURNEE 8 H 30 à 18 H 30
Mercredi 02/02/2022			
Mercredi 09/02/2022			

J'ai bien noté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs que :

- les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des effectifs autorisés par le SDJES
- les réservations sont fermes et définitives
- seules les absences pour maladie sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical.
- le paiement se fait au vu d'une facture calculée par la Mairie

DATE de réception en mairie ou au centre de loisirs

Signature des parents

Réservation à déposer au plus tard le 30/01/2022

	QUOTIENT	Réservations dans les délais	Réservations hors délais
JOURNEE			
ressortissants CAF et MSA quotient 1	≤ 580	8,19 €	10,07 €
Ressortissants CAF et MSA quotient 2	581 ≤ 760	11,95 €	13,21 €
Ressortissants CAF et MSA quotient 3	>760	14,46 €	15,09 €
Autres régimes		15,71 €	16,31 €
1/2 JEE SANS REPAS			
Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	3,76 €	4,71 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	5,65 €	6,27 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	6,91 €	7,22 €
Autres régimes		7,53 €	8,27 €
1/2 JEE AVEC REPAS			
Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	6,94 €	7,86 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	8,80 €	9,42 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	10,06 €	10,37 €
Autres régimes		10,68 €	11,54 €
SORTIE PAYANTE/VEILLEE			
Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	1,75 €	2,28 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	2,47 €	3,20 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	3,16 €	4,11 €
Autres régimes		3,51 €	4,57 €

La Mairie doit être en possession d'une attestation de quotient familial CAF ou MSA (pour celles et ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 760 €) et de la fiche de renseignements 2021/2022 complétée.